

La démocratisation de l'enseignement et son paradoxe apparent

Marion Selz, Louis-André Vallet*

Un aspect important du débat sur la démocratisation de l'enseignement porte sur l'évolution temporelle – réduction, maintien ou accentuation – des écarts d'accès aux diplômes entre individus originaires des différents groupes sociaux. Les deux conclusions suivantes sont valides. D'une part, évaluées sur toute la population, les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale ont diminué entre des générations espacées d'une cinquantaine d'années. D'autre part, en raisonnant sur les seuls diplômés du baccalauréat (ou équivalent), les inégalités d'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur, en fonction de l'origine sociale, ont augmenté entre les mêmes générations. Le paradoxe n'est qu'apparent.

Dans la société française, l'expansion de l'enseignement a été très forte depuis le début du XX^e siècle. Selon les enquêtes sur l'emploi et parmi les hommes français de naissance nés entre 1920 et 1922, 32 % n'ont obtenu aucun diplôme, 39 % étaient titulaires du seul certificat d'études primaires et 14 % ont obtenu le brevet

et/ou un CAP. Ils n'étaient que 7 % à détenir, pour diplôme le plus élevé, un titre du niveau du baccalauréat et 8 % un titre de l'enseignement supérieur. Les diplômés élevés étaient encore plus rares parmi les femmes nées dans les mêmes années : 5 % seulement étaient diplômées du baccalauréat et 4 % du supérieur, alors que 34 % n'avaient

aucun diplôme et 42 % étaient titulaires du seul CEP. Une cinquantaine d'années plus tard, la situation est bouleversée. Dans la génération née entre 1974 et 1976, 18 % des hommes et 23 % des femmes ont un titre de niveau égal ou supérieur à la licence, 17 % des premiers et 22 % des secondes sont titulaires d'un diplôme d'une ou deux années

* Marion Selz appartient à l'Unité mixte de recherche 8097 du CNRS et de l'EHESS et Louis-André Vallet à l'Unité mixte de recherche 2773 du CNRS et de l'Insee.

2 Éducation, formation

après le baccalauréat, 24 % et 22 % sont diplômés au niveau du baccalauréat. Ainsi, en un demi-siècle, avoir au moins « le bac » est devenu la situation majoritaire, alors que celle-ci correspondait auparavant au fait d'être, au plus, diplômé du CEP. Les enquêtes sur l'emploi menées par l'Insee minorent cette évolution : les données de diplôme reposent en effet sur les déclarations des personnes interrogées et sont affectées d'un phénomène de sur-déclaration, particulièrement dans les générations anciennes (encadré 1).

Une démocratisation quantitative

Cette expansion de l'enseignement s'est accompagnée d'une démocratisation quantitative qui a profité aux enfants de toutes les catégories sociales. Par exemple, dans la génération 1920-1922, moins de 5 % des fils et moins de 3 % des filles d'agriculteurs obtenaient au moins le baccalauréat (ou équivalent), alors que c'est le cas de 70 % des enfants d'agriculteurs dans la génération 1974-1976. L'évolution a également été forte pour les enfants d'ouvriers. Dans la génération 1920-1922, 8 % des fils et 5 % des filles d'ouvriers qualifiés atteignaient ou dépassaient le niveau du baccalauréat, contre 42 % des fils et 55 % des filles dans la génération 1974-1976. Parmi les enfants d'ouvriers non qualifiés, 8 % des fils et 3 % des filles atteignaient au moins le baccalauréat, contre 36 % des fils et 47 % des filles cinquante ans plus tard. Mais l'expansion de l'enseignement a aussi profité aux enfants des catégories sociales qui étaient déjà les plus proches de l'école et les plus

favorisées dans la perspective d'une poursuite des études. Dans la génération 1920-1922, 73 % des fils et 68 % des filles de professeurs, instituteurs et assimilés obtenaient ainsi au moins le baccalauréat (ou équivalent) ; c'est le cas de 87 % des premiers et 89 % des secondes au sein de la génération 1974-1976.

Une modélisation des inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale

Au-delà de cette démocratisation quantitative incontestable, la question de la démocratisation qualitative reste posée : les inégalités d'accès aux diplômes entre catégories sociales ont-elles été réduites et à quelle période ? Depuis une quinzaine d'années, de nombreuses études ont insisté

sur la forte inertie temporelle des inégalités d'éducation selon l'origine sociale et sur le caractère limité de leur réduction dans nombre de pays (Shavit et Blossfeld, 1993 ; Erikson et Jonsson, 1996 ; Breen, 2004). D'un point de vue méthodologique, ces travaux utilisent la statistique dite du *odds ratio*, proposée par le statisticien Yule dès 1900 (encadré 2). Ce ratio a la propriété d'être insensible aux variations que connaît, au fil des générations, la répartition des origines sociales comme celle des diplômés. Il fournit donc une mesure de l'inégalité d'accès aux diplômes indépendante de ces transformations structurelles, et permet ainsi d'appréhender, via une modélisation, les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale au fil des générations. Cette modélisation peut être conduite de trois manières.

Encadré 1

Sources

Toutes les analyses de cet article reposent sur un échantillon de 515 000 individus, obtenu à partir d'une compilation des enquêtes *Emploi*, réalisées par l'Insee, de 1984, 1987, 1990, 1993, 1996, 1999 et 2001. Dans la dernière enquête, le tiers « sortant » de l'échantillon n'est pas retenu car il était déjà présent dans l'enquête *Emploi* de 1999. Seuls les Français de naissance sont retenus dans cette analyse, afin de se limiter à une population ayant effectué sa scolarité en France. Ces hommes et femmes appartiennent à 19 générations triennales, de la plus ancienne (1920-1922) à la plus récente (1974-1976).

Pour chaque génération, le diplôme le plus élevé obtenu (7 postes) est croisé avec l'origine sociale repérée par la profession du père (11 postes).

La nomenclature de diplôme retenue est la suivante : aucun diplôme ou non déclaré ; CEP ; BEPC sans diplôme technique ou professionnel ; CAP ou BEP, avec ou sans BEPC ; baccalauréat ou diplôme équivalent (brevet professionnel, brevet supérieur, brevet de technicien, BEI, BEC, BEA) ; diplôme d'une ou deux années après le baccalauréat (y compris diplôme paramédical ou social sans baccalauréat général) ; diplôme d'au moins trois années après le baccalauréat.

La nomenclature d'origine sociale retenue est la suivante : agriculteurs exploitants ; artisans et commerçants ; chefs d'entreprise et professions libérales ; cadres ; professeurs, instituteurs et assimilés ; contremaîtres et agents de maîtrise ; autres professions intermédiaires ; employés ; ouvriers qualifiés ; ouvriers non qualifiés et chauffeurs ; ouvriers agricoles.

Sur l'ensemble de la population et tous les diplômés : décroissance des inégalités

L'approche la plus globale consiste à prendre en compte, dans chaque génération, la totalité de la population et à raisonner

aussi sur toute la distribution des diplômés. En d'autres termes, l'analyse porte simultanément sur les 19 générations. Pour chaque génération, le diplôme le plus élevé obtenu (7 postes) est croisé avec l'origine sociale repérée par la profession du père (11 postes). Les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale sont

tout d'abord stables de la génération 1920-1922 à la génération 1932-1934 (figure 1). Elles décroissent ensuite légèrement pour la génération 1935-1937, puis, de manière très franche, pour les générations 1938-1940 à 1944-1946. L'essentiel du progrès a donc été accompli dans des générations susceptibles d'entrer

Encadré 2

Le odds ratio de Yule et la modélisation des tendances temporelles

Le odds ratio de Yule

Soit g une génération triennale quelconque, o et o' deux origines sociales quelconques, d et d' deux diplômes quelconques. On désigne par m_{odg} l'effectif (estimé) d'individus d'origine sociale o et de diplôme d dans la génération g . Le *odds ratio* od_g mesure, dans cette génération, l'avantage (ou le handicap) dont disposent les individus d'origine sociale o par rapport à ceux d'origine sociale o' dans l'accès au diplôme d plutôt qu'au diplôme d' . En particulier, il vaut 1 si les chances d'être de diplôme d plutôt que de diplôme d' sont rigoureusement identiques pour les deux origines sociales :

$$od_g = \frac{m_{odg} / m_{o'd'g}}{m_{o'dg} / m_{o'd'g}} \text{ ou encore}$$

$$\text{Log}(od_g) = \text{Log}(m_{odg}) + \text{Log}(m_{o'd'g}) - \text{Log}(m_{o'dg}) - \text{Log}(m_{o'd'g}) \quad (1)$$

En outre, le *odds ratio* od_g a la propriété remarquable d'être insensible à une variation de la fréquence relative des origines sociales o et o' et/ou des diplômes d et d' au fil des générations. En ce sens, il constitue donc une mesure « pure » de la force du lien entre les origines sociales et niveaux de diplôme considérés.

La modélisation des tendances temporelles

Avec 11 origines sociales et 7 niveaux de diplôme (encadré 1), il est possible de calculer $(11 \times 10) / 2 \times (7 \times 6) / 2 = 1155$ *ratios* différents pour chaque génération. Ce nombre étant très élevé,

une approche synthétique, fournie par la modélisation statistique, est nécessaire. Deux modèles sont particulièrement utiles (Powers et Xie, 2000).

Le premier modèle suppose que les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale sont restées rigoureusement inchangées (*odds ratios* invariants), dans leur structure et leur intensité, au fil des générations. Il s'écrit :

$$\text{Log}(m_{odg}) = \lambda + \lambda_o^D + \lambda_d^G + \lambda_{og}^{OG} + \lambda_{dg}^{DG} + \lambda_{od}^{OD}$$

En effet, à partir de l'expression (1), on peut vérifier qu'un tel modèle implique :

$$\text{Log}(od_g) = \lambda_{od}^{OD} + \lambda_{o'd'}^{OD} - \lambda_{o'd}^{OD} - \lambda_{o'd'}^{OD},$$

soit une somme de paramètres qui ne dépendent pas de la génération.

Le second modèle permet d'examiner si, d'une génération à la suivante, une tendance dominante peut être détectée au sein des *odds ratios*. En supposant stable la structure de l'association statistique entre origine sociale et diplôme, ce modèle est apte à détecter une variation temporelle dans son intensité et s'écrit :

$$\text{Log}(m_{odg}) = \lambda + \lambda_o^D + \lambda_d^G + \lambda_{og}^{OG} + \lambda_{dg}^{DG} + \beta_g \Psi_{od}$$

En effet, à partir de l'expression (1), on peut vérifier qu'un tel modèle implique :

$$\text{Log}(od_g) = \beta_g (\Psi_{od} + \Psi_{o'd'} - \Psi_{o'd}) - \Psi_{o'd}$$

soit une somme de paramètres qui ne dépendent pas de la génération

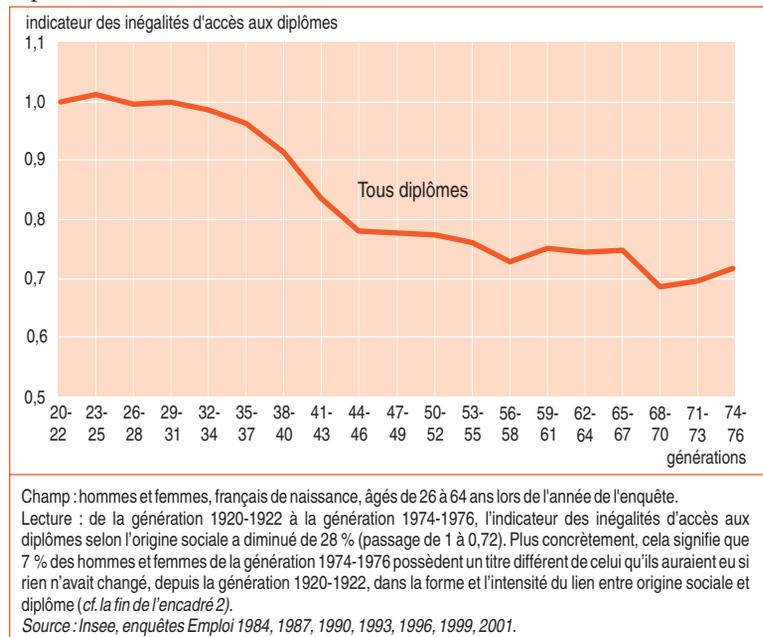
(les paramètres de type Ψ_{od} qui expriment l'association statistique entre l'origine sociale o et le niveau de diplôme d), multipliée par un paramètre (β_g) qui va traduire la « force générale » du lien entre origine sociale et diplôme dans la génération g .

Ce second modèle, qui permet de décrire la dynamique temporelle des inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale, s'avère significativement mieux que le premier aux données analysées et pour chacune des approches suivies. Il est donc retenu dans l'étude. Les paramètres β_g – dont celui relatif à la première génération étudiée est par convention fixé à 1 – fournissent une vision synthétique de l'évolution des inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale au fil des générations (Thélot et Vallet, 2000 ; Albouy et Wanecq, 2003). Dans les figures 1 à 4, l'indicateur des inégalités d'accès aux diplômes, sur l'axe des ordonnées, est égal à β_g . Quand il est supérieur à 1, il indique une croissance des inégalités par rapport à la première génération ; à l'inverse, quand il est inférieur à 1, il indique une diminution de celles-ci. Cet indicateur utilise une échelle à la fois très abstraite et très sensible : celle du logarithme des *odds ratios*. Il a donc tendance à amplifier des évolutions qui, dans leurs manifestations concrètes, sont beaucoup plus modestes (cf. la note de lecture de la figure 1). Il faut donc accorder davantage d'attention à l'allure générale de l'évolution (décroissance, stabilité ou croissance) qu'à l'ampleur de la variation numérique de l'indicateur.

2 Éducation, formation

Figure 1 - Dynamique des inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale

Analyse sur l'ensemble de la population et toute la distribution des diplômes

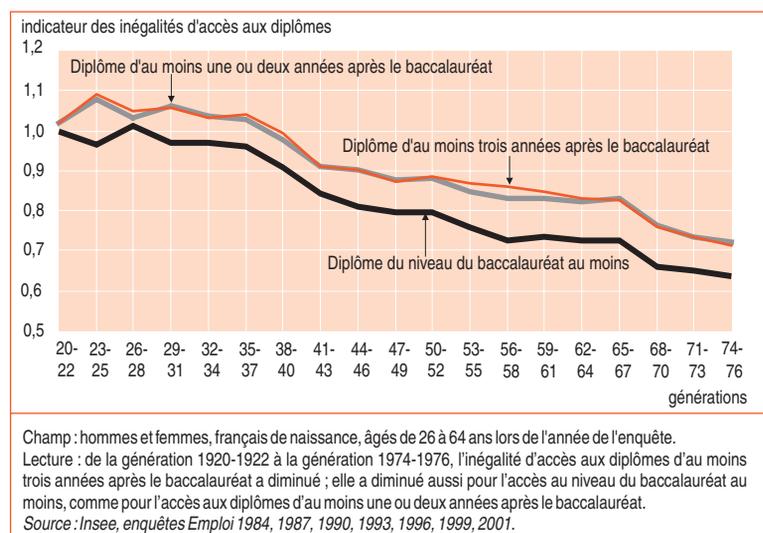


dans l'enseignement secondaire avant les grandes réformes éducatives qui visaient explicitement la démocratisation de l'école (réforme Berthoin de 1959 et réforme Fouchet de 1963). Entre les générations 1947-1949 et 1965-1967, le mouvement de démocratisation qualitative est quasiment interrompu. Il reprend ponctuellement pour la génération 1968-1970, la première susceptible d'être affectée par la forte croissance des taux d'accès au niveau du baccalauréat – y compris professionnel – qui intervient à partir de 1985. Le mouvement ne se prolonge pas pour les générations nées entre 1971 et 1976. La légère croissance finale n'est toutefois pas statistiquement significative.

Sur l'ensemble de la population et l'accès à un diplôme donné : décroissance des inégalités

Figure 2 - Dynamique des inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale

Analyse sur l'ensemble de la population et l'accès à un niveau de diplôme donné



La deuxième approche prend également en compte, dans chaque génération, la totalité de la population, mais se concentre sur l'accès à un diplôme donné. L'analyse porte donc ici simultanément sur les 19 générations. Pour chaque génération, l'origine sociale repérée par la profession du père (11 postes) est croisée avec une variable d'accès au niveau de diplôme considéré (accès et non-access). En outre, l'étude a été répétée indépendamment à trois niveaux : obtenir – ou non – un diplôme du niveau du baccalauréat au moins, un diplôme d'une ou deux années après le baccalauréat. La décroissance des inégalités est nette pour chaque niveau de diplôme entre les générations 1920-1922 et 1974-1976 (figure 2). À partir

de la génération 1935-1937, elle apparaît aussi plus régulière que dans l'analyse qui prenait en compte simultanément l'ensemble des diplômés. Ainsi, que l'on considère l'obtention d'un baccalauréat au moins, l'obtention d'un DEUG, d'un BTS ou d'un DUT au moins, ou encore l'accès à un diplôme égal ou supérieur à la licence, les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale ont décrû au fil des générations dans l'ensemble de la population.

L'analyse conditionnelle de l'accès aux différents diplômes révèle des évolutions contrastées

Une troisième approche s'intéresse à la dynamique interne des inégalités d'accès aux diplômes, telle qu'elle se forme au fil des transitions caractéristiques du système éducatif (Mare, 1980 et 1981). La première transition – à laquelle toute la population est

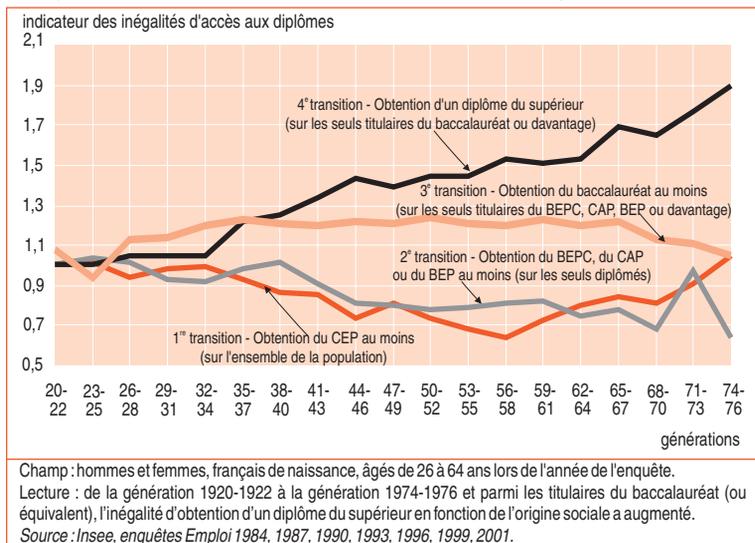
soumise – concerne le fait d'obtenir un diplôme quel qu'il soit plutôt qu'aucun diplôme. Puis, parmi les seuls diplômés, la deuxième transition correspond à l'obtention du BEPC, du CAP ou du BEP au moins, plutôt que du seul CEP. De même, au sein des individus titulaires du BEPC, du CAP, du BEP ou d'un diplôme plus élevé quel qu'il soit, la troisième transition consiste à être au moins titulaire d'un baccalauréat plutôt que de ne pas atteindre ce niveau. Enfin, pour les individus ayant atteint ou dépassé le niveau du baccalauréat, la quatrième transition est l'obtention ou non d'un diplôme de l'enseignement supérieur. Ainsi, dans une génération donnée, une fraction de plus en plus réduite de la population est concernée par les deuxième, troisième et quatrième transitions. En revanche, la part de la population concernée par chacune de ces transitions augmente au fil des générations, en raison de l'expansion de l'enseignement. On

peut alors se demander comment ont évolué les inégalités selon l'origine sociale pour les différentes transitions.

Le tableau diffère profondément d'une transition à l'autre (figure 3). Pour la première transition qui concerne tout le monde, c'est-à-dire l'obtention ou non d'un diplôme quel qu'il soit, les inégalités d'accès selon l'origine sociale se réduisent jusqu'à la génération 1956-1958, puis s'accroissent ensuite. Ainsi, être sans diplôme est d'abord devenu moins sélectif sous l'angle de l'origine sociale et le mouvement s'est ensuite inversé jusqu'à retrouver le niveau de départ. C'est d'ailleurs cette croissance qui explique dans une large mesure la stagnation finale que révélait, dans la figure 1, l'approche la plus globale. Mais il faut rappeler qu'être sans diplôme concernait 32 % des hommes et 34 % des femmes de la génération 1920-1922 contre 12 % des hommes et 10 % des femmes de la génération 1974-1976. Pour la deuxième transition et après la génération 1938-1940, la tendance est à la décroissance des inégalités, rapide d'abord avec un plateau, puis plus lente. Pour la troisième transition, correspondant à l'obtention du baccalauréat, les inégalités d'accès demeurent stables au fil des générations, sauf pour les plus récentes. La croissance est quasi continue pour la quatrième transition. Pour les titulaires d'un diplôme de niveau égal ou supérieur au baccalauréat, l'inégalité d'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur, en fonction de l'origine sociale, s'est accrue de façon continue entre les générations 1920-1922 et 1974-1976. Ce résultat n'est pas dû à une hétérogénéité croissante de la catégorie « baccalauréat ou diplôme équivalent » qui

Figure 3 - Dynamique des inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale

Analyse conditionnelle de l'accès aux différents diplômes



2 Éducation, formation

serait liée à la création du baccalauréat technologique en 1968, puis à celle du baccalauréat professionnel en 1985. En effet, le même profil ascendant réapparaît lorsque l'analyse porte sur les seuls titulaires d'un baccalauréat général (figure 4).

Des conclusions qui pourraient sembler opposées ... mais qui peuvent être réconciliées

Ainsi, à partir des mêmes données, les deux conclusions suivantes sont valides. D'une part, évaluées sur toute la population, les inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale ont diminué entre des générations espacées d'une cinquantaine d'années. D'autre part, en raisonnant sur les seuls diplômés du baccalauréat (ou équivalent), les inégalités d'obtention d'un di-

plôme de l'enseignement supérieur, en fonction de l'origine sociale, ont augmenté entre les mêmes générations. Cela met en lumière que les résultats obtenus dépendent de façon cruciale de l'approche retenue : approche générale sur l'ensemble de la population dans le premier cas (figures 1 et 2), approche conditionnelle sur une fraction de celle-ci dans le second (figures 3 et 4).

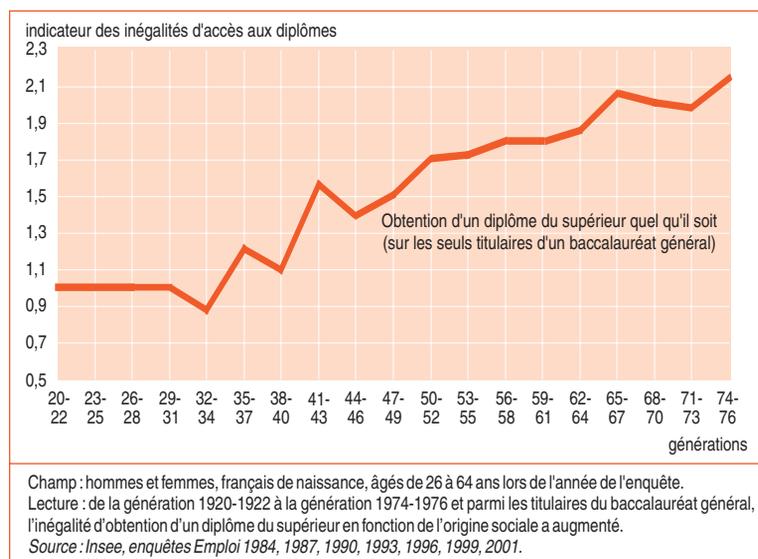
Avec l'expansion de l'enseignement supérieur et de la population qu'il accueille, les inégalités sociales de réussite ont augmenté au sein du supérieur. D'autre part, les premiers diplômes sont devenus moins sélectifs socialement (CEP, puis BEPC, CAP, BEP et enfin le baccalauréat dans les générations les plus récentes) ; de ce fait, les inégalités de certification ou d'accès à un diplôme donné (y compris les diplômes du supérieur), mesurées sur toute la population, ont décliné. La dynamique de l'inéga-

lité des chances sociales devant l'enseignement renvoie donc à deux phénomènes distincts : d'une part, le lien entre origine sociale et diplôme a tendance à décliner dans l'ensemble de la population ; d'autre part, avec l'expansion de l'éducation, ce lien se renforce dans les transitions les plus élevées du système éducatif. Mais ce dernier constat ne permet pas de conclure que « rien n'a changé » ou que « les inégalités n'ont fait que se déplacer ». En effet, les différentes transitions n'affectent pas le même nombre d'élèves : elles ne sont pas parcourues par des fractions identiques d'une même génération. Le diplôme n'est pas non plus un bien strictement « positionnel », au sens où seul compterait, non pas le titre lui-même, mais le rang qu'il permet d'occuper dans une file qui ordonnerait les individus des plus diplômés aux moins diplômés.

Enfin, comment rendre compte du renforcement des inégalités sociales d'accès aux diplômes dans le haut du système ? Une explication plausible est la suivante. Avec la montée de la scolarisation, les titulaires d'un baccalauréat représentent une fraction croissante de chaque génération. Étant croissante, cette fraction pourrait être de plus en plus hétérogène sous l'angle de caractéristiques non observées dans les enquêtes, mais qui affectent la réussite scolaire, comme la motivation ou les aptitudes individuelles. Dès lors, si ces caractéristiques non observées sont liées à l'origine sociale, l'hétérogénéité croissante pourrait se traduire dans un renforcement du lien entre origine sociale et possession ou non-possession d'un diplôme du supérieur. Le même argument peut être exprimé à

Figure 4 - Dynamique des inégalités d'accès aux diplômes selon l'origine sociale

Analyse conditionnelle de l'accès à un diplôme de l'enseignement supérieur pour les titulaires d'un baccalauréat général



l'inverse. Dans les générations anciennes, l'élimination différentielle très forte selon l'origine sociale ne retenait au niveau du baccalauréat, parmi les enfants d'origine populaire, que des sujets particulièrement brillants. Étant en quelque sorte « sur-sélectionnés », ils ne rencontraient guère de difficultés dans la poursuite de leur parcours au sein de l'enseignement supérieur et pouvaient donc rivaliser avec leurs collègues « mieux nés », voire les surclasser. Avec la montée de la scolarisation dans les générations plus récentes, l'élimination différentielle selon l'origine sociale serait moins brutale et cela tendrait à faire disparaître ce mécanisme de sur-sélection. ■

Pour en savoir plus

Albouy V. et Wanecq T., « Les inégalités sociales d'accès aux grandes écoles », *Économie et Statistique*, n° 361, p. 27-52, 2003.

Breen R. (sous la direction de), *Social Mobility in Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2004.

Erikson R. et Jonsson J.-O. (sous la direction de), *Can Education Be Equalized? The Swedish Case in Comparative Perspective*, Boulder, Westview Press, 1996.

Mare R.-D., « Social Background and School Continuation Decisions », *Journal of the American Statistical Association*, 75, p. 295-305, 1980.

Mare R.-D., « Change and Stability in Educational Stratification », *American Sociological Review*, 46, p. 72-87, 1981.

Powers D.-A. et Xie Y., *Statistical Methods for Categorical Data Analysis*, San Diego, Academic Press, 2000.

Shavit Y. et Blossfeld H.-P. (sous la direction de), *Persistent Inequality : Changing Educational Attainment in Thirteen Countries*, Boulder, Westview Press, 1993.

Thélot C. et Vallet L.-A., « La réduction des inégalités sociales devant l'école depuis le début du siècle », *Économie et Statistique*, n° 334, p. 3-32, 2000.

Vallet L.-A. et Selz M., « Évolutions récentes et état actuel de l'équité du système éducatif en France », *Rapport de recherche pour le Commissariat Général du Plan et la Direction de l'Évaluation et de la Prospective*, 2005.